AccueilRevenir à l'accueilCollectionCorrespondance active de Jean-Baptiste André GodinCollectionGodin_Registre de copies de lettres envoyées_CNAM FG 15 (22)ItemJean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 3 octobre 1882

Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 3 octobre 1882

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 15 (22)
Collation1 p. (425r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers. Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Clausse, 3 octobre 1882, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 25/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/50814

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 octobre 1882
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireClausse
Lieu de destinationLe Thour (Ardennes)

Description

RésuméGodin demande à Clausse pourquoi il n'est pas encore arrivé au Familistère.

SupportLa copie de la lettre utilise le papier du registre orienté dans le format paysage. Sur le folio 425r sont copiées la lettre de Godin à monsieur Clausse du 3 octobre 1882 et la lettre de Godin à monsieur Broperon du 3 octobre 1882.

Mots-clés

Éducation, Emploi

Lieux citésGuise (Aisne) - Familistère : écoles

Notice créée par Pauline Pélissier Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024